

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 4 MAI 1858.

No. 4

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

Ceux qui n'ont pas l'intention de continuer tous les numéros de l'Observateur, nous obligeront infiniment en nous faisant parvenir le second numéro. Nous paierons même.

FABLE.

LE BRODEQUIN ET LE SOULIER.

Placé sur un beau tabouret,

Un brodequin disait :

" Je ne sers que pour l'élégance,

" La beauté me prend pour la danse,

" Je ne chausse que pied mignon,

" Orteilles fines,

" Et ne touche jamais que tapis de salon.

" Caché sous les mousselines,

" Je cours au bal,

" Je vais même à la promenade.

" Ma maîtresse est-elle malade,

" On me cache sous le cristal.

" Je suis couvert de soie

" Mes boucles sont de pur argent,

" Ou d'or étincelant.

" A bas ! à bas ! la grotesque courroie,

" Le gros soulier de cuir fêré,

" Le soulier sans dorure !

" A bas l'égalité,

" Je suis le roi de la chaussure !"

Dans un coin du grenier,

Sale, prêtant à rire,

Un vieux soulier,

L'écoutait sans rien dire.

Au petit jour,

Comme à son ordinaire,

Un pied de ménagère,

Le traîne tour à tour,

Du jardin à la basse-cour,

Des champs à la haterie,

De la grange à la haterie,

Et bien tard, vers la nuit,

Le jeta de nouveau dans son obscur réduit.

Cette fois, ô surprise !

Par le beau brodequin

Sa place était prise !

" Que fais-tu là, beau parleur du matin ?

" N'as-tu pas peur de salir ton satin ?

" Fuis, fuis, mon ombre et ma poussière !

" Vas t'en, pour ta parure il faut de la lumière !

— " De grâce, ami,

" Ne vais point me chasser d'ici !

" Pour une simple déchirure,

" On ne me veut plus pour parure !

" De grâce, ami, sois mon égal !"

— " Tu parles mal

" Je l'étais et le suis encore :

" La peau de faure

" Ne jalouse point le chamois.

" Demeurons sous les mêmes toits."

Que je connais de faits nageant dans l'opulence

Dont le seul plaisir, paraît-il,

Est de mépriser l'indigence.

Leur sort change-t-il, voyez les, sottise en

Embrasser les genoux de l'homme le moins vil !

Dans les précédents numéros de l'Observateur ils s'est glissé des erreurs qui, si elles n'étaient relevées pourraient induire le public à croire que nous avons étudié la grammaire au point de vue économiste. Pour ceux qui ne connaissent point toute la difficulté qu'un correcteur d'épreuves rencontre pour saisir toutes les fautes typographiques, cela peut paraître un peu surprenant ; mais quiconque a des relations avec cette machine noire qu'on nomme une presse, supplée de lui-même à ces sortes d'omissions.

Une lettre omise, change le temps d'un verbe ; un mot mal compris, le sens d'une phrase et produit des absurdités. Parfois même, une phrase entière se trouve absente du paragraphe. C'est ce qui nous est arrivé dans notre dernier numéro. Après ce vers : " Et puis quel fin muséum !" Il faut ajouter : " C'est une âne de reine." Par ce moyen la rime n'est point brisée.

Dans leur dernier numéro, les collaborateurs du Gascon accueillent avec bienveillance notre réapparition et nous souhaitent un succès dont nous les remercions de tout notre cœur. Seulement, nous les prions de bien vouloir nous dire en quoi et envers qui, dans notre premier numéro, nous avons manqué de politesse.

Mercredi dernier a eu lieu à la station de police du faubourg Saint-Jean, la nomination d'un conseiller pour remplacer M. Bu-

reau. MM. Nadeau, Hill et Moisan ont été proposés, et une lutte se prépare.

Les citoyens du quartier Saint-Jean ont bien le droit d'élire ceux qu'ils veulent, mais nous croyons que dans cette circonstance, ils ont commis une faute bien grave en se privant, par une contestation, de trois conseillers ; au moins pendant deux mois. Car on nous apprend que M. Saint-Pierre va se rendre dans le bus du fleuve pour y faire des travaux qui le paieront mieux que de siéger au Conseil-de-Ville ; et que M. Gauvreau, qu'il résigne ou non comme conseiller, se prépare à visiter les ouvrages que le gouvernement fait construire dans le même endroit. Le quartier Saint-Jean se trouve donc défranchisé, au grand plaisir de MM. Audette, LeMoine, Hill et toute la petite famille ! Vont-ils être fiers ! M. Audette, surtout, qui, désormais, sera plus économique de son cuir.

Voici suivant M. Cayley, notre ministre des finances, l'actif et le passif de la Province jusqu'au 31 décembre 1857 :

Revenus £1,338,196.

Dépenses 1,453,235.

Déficit... £85,039.

Le pays est prospère, messieurs les ministres, les comptes publics, le prouvent bien !

Une nouvelle taxe de 3d. dans le louis a été imposée. Des dix-sept conseillers présents à cette séance dix ont voté pour l'affirmative et sept pour la négative. Voici les noms de ceux qui, sans égard à la misère publique ont persisté à voter des taxes dans le même sens et le même but qu'auparavant : MM. Eadon, Shaw, J. Hearn, FORTIN, LEMOINE, Yongg, AUDETTE, M. A. Hearn, Fitzpatrick, Mercier.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont fait en cette occasion leur devoir de conseiller : MM. Vallée, Lemieux, Rhéaume, Gingras, Chateaubert, Saint-Pierre, P. Burns.

Il paraît que les préleveurs de taxes ne siègent qu'avec des bayonnettes et des pistolets à deux coups ! A la dernière séance du Conseil-de-Ville, M. Hall, le Pro-Maire, avait pour protéger son honorable individualité, trois cent des premières et soixant-